



des deux côté du guichet **SOLIDARITÉ !**

**PERSONNE NE DOIT
MOURIR
AU TRAVAIL**

**PERSONNE NE DOIT
MOURIR
À CAUSE DU TRAVAIL**

C'est avec beaucoup d'effroi et d'émotion que la CGT des privés d'emplois et précaires et la CGT Pôle emploi ont appris l'assassinat de Patricia Pasquion, responsable d'équipe au Pôle emploi de Valence et de deux autres salariés.

Pour nos organisations, il est hors de question de se substituer à la justice ni d'excuser d'aucune manière que ce soit ce drame, drame qui aurait pu se passer dans n'importe quel service public ou organisme de protection sociale.

Néanmoins depuis des années nos deux organisations syndicales, alertent ensemble et séparément, auprès de la Direction de Pôle emploi et du gouvernement sur la situation des usagers privés d'emploi mais aussi des agents de Pôle emploi.

Après ce drame, la Direction de Pôle emploi n'envisage que des réponses d'ordre sécuritaire. Si la crise sociale et économique actuelle crée des tensions entre usagers et agents du Service Public de l'emploi, nous l'affirmons haut et fort, des deux côtés du guichet nous ne sommes pas ennemis et nous avons des intérêts partagés et des revendications communes.

L'URGENCE À ASSURER UN REVENU DÉCENT ET UNE JUSTE INDEMNISATION POUR CHAQUE TRAVAILLEUR PRIVÉ D'EMPLOI ET PRÉCAIRE

CNTPEP CGT : Depuis 1984, deux régimes coexistent : un régime d'assurance géré par l'UNEDIC et financé par les cotisations ; un régime de solidarité ou d'assistance (ASS / RSA) financé par l'impôt, destiné à indemniser les privés d'emploi – en fin de droits – exclus du régime d'assurance. Nous revendiquons l'indemnisation de 100% des privés d'emploi au titre de l'ARE, c'est-à-dire un régime unique de l'Assurance-Chômage intégré au sein d'une sécurité sociale intégrale !

CGT PE : Tout privé d'emploi doit pouvoir avoir une explication sur son indemnisation. Il y a urgence à recruter et former des agents en charge de l'indemnisation et de rétablir la possibilité de réception physique sur ces questions.

L'ARRÊT DU CONTRÔLE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

CNTPEP CGT : La loi mal nommée « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et son décret d'application du 30 Décembre 2018 ont participé à la criminalisation des chômeurs en renforçant les équipes du Contrôle de la Recherche d'Emploi au détriment des missions d'accompagnement et d'indemnisation. Nous revendiquons l'abrogation de la loi et de son décret d'application ainsi que l'arrêt de l'expérimentation « Journal de Bord » !

CGT PE : Le lien de confiance entre les deux côtés du guichet est impératif pour travailler un projet professionnel et n'est pas compatible avec une politique de contrôle et de sanction.

DES CONSEILLERS PÔLE EMPLOI QUI PEUVENT ACCUEILLIR, RECEVOIR, RENSEIGNER

CNTPEP CGT : Alors que 80% des réclamations faites à Pôle-Emploi concernent l'indemnisation : la Direction Générale a supprimé les entretiens sans rendez-vous le matin. Pour eux, ce n'est pas grave si nous devons nous débrouiller seuls, même quand il s'agit d'avoir accès à nos droits ou de contester des trop-perçus... Quand nous nous déplaçons en agence : nous voulons une réponse pas un rendez-vous !

CGT PE : Le tout numérique est venu remplacer en partie le contact direct avec les usagers. Il y a urgence à revoir l'organisation des accueils afin de rétablir les possibilités de réception sur flux à tout demandeur d'emploi qui se déplace. La mise en place d'équipe mobile d'agents qualifiés en CDI est un moyen de répondre aux besoins de renforts des équipes d'accueil sur certains sites.

L'ACCÈS À UNE INFORMATION FIABLE

CNTPEP CGT : Alors que les bugs informatiques se multiplient, la Direction Générale de Pôle-Emploi ne fait rien pour rassurer les travailleurs privés d'emploi déjà très impacté par le climat anxieux dans lequel nous enferment le patronat et le gouvernement !

CGT PE : Les dispositifs gouvernementaux et de réorganisations internes sont en perpétuel changement. Il y a urgence à stopper tous les déploiements internes et à donner à chaque agent la possibilité de se former et de maîtriser les évolutions réglementaires et législatives.

ARRÊTER LE MENSONGE DE LA PERSONNALISATION

CNTPEP CGT : Surtout que cette personnalisation s'accompagne de la dématérialisation et de la sous-traitance de l'accompagnement par des prestataires privés. Activ'Projet, AccéléR Emploi, Un Emploi Stable C'est pour Moi, sont autant de prestations qui font du chômage un business !

CGT PE : Avec des centaines de demandeurs d'emploi à suivre et à accompagner, la personnalisation vantée par Pôle emploi est un mensonge qui engendre incompréhension des usagers. Comment individualiser un suivi quand on a 600, 800 voire 1000 demandeurs d'emploi dans son «portefeuille». Le gouvernement doit donner des moyens et donc des embauches au Service Public de l'emploi afin de pouvoir assurer sa mission de suivi et d'accompagnement et de mettre en place une organisation qui permette une prise en charge collective de l'ensemble des usagers.

DES OFFRES D'EMPLOI NÉGOCIÉES ET VÉRIFIÉES

CNTPEP CGT : « Pôle-Emploi n'est pas là pour proposer des offres aux chômeurs » nous disait le Directeur Général de Pôle-emploi. Et bien si : c'est même la première mission que lui confère le Code du Travail ! Nous dénonçons les partenariats pris avec les 125 vautours de l'emploi qui ne répondent jamais à nos candidatures et déposent des offres dans le seul but de prospection et de merchandising ! Le résultat : plus de 60% d'offres illégales... Pôle-Emploi ne respecte pas ses obligations : nous revendiquons l'inscription rétroactive de tous les privés d'emploi radiés pour insuffisance de recherche d'emploi ou refus de deux offres

CGT PE : Les conseillers en charge des entreprises veulent avoir les moyens de négocier les offres d'emploi, ce qui permet in fine de s'assurer de leur véracité et légalité et d'assurer la mission d'intermédiation. Il est scandaleux que des sites d'offres d'emploi puissent s'enrichir sur le dos des chômeurs. Pôle emploi doit avoir le monopole des offres, seul moyen d'assurer « une transparence du marché du travail ».



**POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI
RESPECTUEUX DE SES USAGERS ET DE SES AGENTS,
PORTONS ENSEMBLE NOS REVENDICATIONS !**